

Catégorie

Cadre d'emplois

Niveau de régime indemnitaire

A

Médecins territoriaux

A2

La Direction

Les Maisons Sociales du Département (MSD), présentes sur la totalité du territoire savoyard, regroupent l'ensemble des services sociaux de proximité qui accompagne les usagers dans tous les moments de leur vie (naissance, enfance, parentalité, handicap, dépendance, précarité ...) Elles sont rattachées au Pôle Social du Département.

Les agents des MSD interviennent au sein de différents services : PA/PH, cohésion sociale, Enfance Jeunesse Famille, Protection Maternelle et Infantile.

Les MSD regroupent 469 agents.

Objectifs du Service

- Décliner les orientations des politique médico-sociales du département, élaborées par la DPMI sur le territoire
- Garantir les actions de PMI de proximité (promotion en santé sexuelle, promotion de la santé en faveurs des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans, agrément et suivi des modes d'accueil du jeune enfant individuel et collectif)

FINALITES DE LA FONCTION

- Manager l'équipe de PMI de la MSD (médecin, infirmier(ère) puériculteur(trice), sage-femme, cadre de santé, éducatrice de jeunes enfants, secrétaire de PMI)
- Responsabiliser ses collaborateurs, mobiliser, favoriser le développement des compétences
- Mettre en œuvre la politique du Département en matière de protection maternelle et infantile
- Mettre en œuvre et assurer le suivi des procédures d'agrément des modes d'accueil de la petite enfance collectifs et individuels par délégation du médecin départemental de PMI
- Garantir la gestion de toutes les activités médicales, administratives et épidémiologiques en lien avec la Direction PMI et en assurer la mise en œuvre en transversalité avec le directeur et les chef(fe)s de service de la MSD

MISSIONS

- Organiser les activités de prévention et de promotion de la santé en faveur des femmes enceintes et des enfants de 0 à 6 ans, avec planification des consultations, des permanences de puéricultures, des dépistages et examen clinique pour les enfants dans leur quatrième année
- Assurer au titre des activités cliniques, les consultations de nourrissons, la vaccination, les diagnostics, le suivi médical des enfants de 0-6ans, les bilans de santé en école maternelle, et proposer un suivi de situation médical, une orientation, un accompagnement adapté
- Garantir le niveau de compétence et d'expertise médicale ou paramédicale des personnels de PMI
- Piloter la politique d'accueil des jeunes enfants, d'instruction des demandes d'agrément d'assistants maternels et familiaux
- Garantir le suivi et le contrôle des modes d'accueil individuel et collectif
- Assurer en lien avec la cheffe de service du Centre de santé sexuelle, les conditions matérielles d'organisation de l'antenne du centre de santé sexuelle
- Participer à la CRIP et aux évaluations de situations médicales complexes en protection de l'enfance
- Assurer les activités cliniques de consultation de nourrissons, de suivi médical des enfants de 0 à 6 ans, de bilans de santé en école maternelle, et de suivi des enfants confiées à L'ASE
- Être référent technique en matière de question médicale pour les enfants relevant de l'ASE
- Organiser l'accueil des stagiaires et participer à la formation des étudiants en médecine par l'accueil de stagiaires internes
- Réaliser la cotation des actes médicaux effectués

Liens hiérarchiques

- Directeur de MSD
- Médecin directeur du service départemental de la PMI (hiérarchie technique)

Liens fonctionnels

Au sein du Conseil départemental :

- MSD
- Les directions du Pôle social

Hors du Conseil départemental :

- Partenaire médical et médico-social
- Structures agréées
- Services de l'État

COMPETENCES ATTENDUES

- Diplôme d'état de médecin spécialisé en pédiatrie ou en médecine générale avec une compétence en pédiatrie
- Inscription au conseil de l'ordre des médecins
- Permis B
- Connaissances en santé publique
- Techniques de management, d'animation et d'encadrement
- Capacité à soutenir les équipes sur le plan médical et dans le domaine de la santé
- Connaissance du cadre réglementaire et institutionnel de la protection maternelle et infantile
- Connaissance de la réglementation en matière de mode d'accueil individuels et collectifs des enfants de 0 à 6 ans
- Aptitude à se former et actualiser ses connaissances médicales en continue
- Sens de l'écoute et du travail en équipe
- Capacité de dialogue, de négociation, d'arbitrage
- Gestion des conflits
- Capacité d'organisation
- Aptitude au travail en transversalité

Caractéristiques

- Résidence administrative : Commune d'implantation de la MSD d'affectation
- Temps de travail : Temps complet, 39h/semaine+RTT
- Travail le dimanche et jours fériés : NON
- Poste télétravaillable : OUI
- Port de charges : NON
- Port d'équipements de protection individuelle : NON
- Port de vêtements de travail : NON
- Astreintes : NON
- Déplacements sur le Département : OUI
- NBI : OUI
 - ➔ si OUI, nombre de points : 25

Moyens

- Véhicule : NON
- Moyens spécifiques : OUI
 - ➔ Si OUI, préciser :
 - Véhicule de service

POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME

